

12 juin 2009 -10:56

Appartient à Conseil des ministres du 12 juin 2009

Régie des bâtiments

Prise en location de bâtiments pour le SPF Justice à Namur et pour la Police fédérale à Nivelles

Prise en location de bâtiments pour le SPF Justice à Namur et pour la Police fédérale à Nivelles

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances en charge de la Régie des bâtiments, le Conseil des ministres a approuvé les décisions suivantes :

- la prise en location du bloc B du Quartier de l'Arsenal 14 à Namur, pour une durée de trois ans, pour les besoins du tribunal et du parquet de la Jeunesse du SPF Justice ;
- la conclusion d'un avenant au contrat de location des bâtiments C et D du complexe "Portes de l'Europe", avenue Jean Monnet 12 à Nivelles pour y héberger les services de la Police fédérale. Le but de l'avenant est de porter la durée du contrat initial à 18 ans, à partir du 1er août 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>